



MARS
2024—n°248

l'actualité landaise

bulletin d'information des Landes-Genusson

BIENVENUE À LA MÉDIATHÈQUE DES LANDES-GENUSSON !

La médiathèque est ouverte à toutes et à tous, que l'on soit abonné(es) ou non, des Landes-Genusson ou d'une autre commune.

Implantée en plein centre du bourg, elle est née du projet de créer :

- un lieu de vie au carrefour de la population et des associations culturelles
- un lieu de rencontre intergénérationnel où chacun peut se sentir chez soi
- un lieu de détente et de convivialité où l'on peut s'informer, papoter, apprendre, lire, jouer aux jeux de société et jeux vidéo, assister à des spectacles et des rencontres, à des projections de films.

Elle est ouverte 16h par semaine :

Lundi : 16h - 18h30

Mercredi : 10h - 12h30 et 14h30 - 18h30

Vendredi : 14h30 - 19h

Samedi : 10h - 12h30



Lorsque la médiathèque est fermée au public, les mardis et jeudis, l'activité continue !

La responsable de la médiathèque et l'équipe de bénévoles s'occupent des collections (catalogage, couverture des livres, réparation, rangement, préparation et réception des navettes pour le réseau des bibliothèques du Pays de Mortagne), préparent les animations. Et elles accueillent les groupes pour des animations autour du livre et de la lecture : petite enfance (assistantes maternelles, M.A.M, crèche, élèves des classes de l'école St Raphaël, enfants du centre de Loisirs ainsi que les résidents de l'EPHAD « Les Bruyères ».



D'une superficie de 150 m², la médiathèque est aussi dotée d'un espace de 70 m² appelé « Le Forum » qui la relie au théâtre.

Vous y trouverez du mobilier de confort, pour lire sur place, vous installer et y passer du temps, en famille ou entre amis et également des gradins. C'est un espace dédié aux spectacles et animations.

Vous avez aussi la possibilité de vous connecter au WI-Fi, de venir travailler avec votre propre ordinateur ou d'utiliser les 2 ordinateurs à votre disposition.

La médiathèque a ouvert ses portes au public le mercredi 24 janvier 2024 et rencontre un vif succès ! Plus de 900 personnes sont venues découvrir ce nouvel espace et 105 nouvelles familles se sont inscrites, cela représente 249 nouveaux abonnés en quelques jours ! L'équipe de la médiathèque a prêté 2562 documents dont 1965 pour la jeunesse et 597 pour les adultes et a effectué 1440 retours de documents. Une cinquantaine d'enfants ont chauffé les manettes de la Switch et de la Ps5 et se sont essayés à de nombreux jeux vidéo.

Les jeux de société ont également fait la joie de tous !



Pour rappel, la médiathèque fait partie du réseau des bibliothèques du Pays de Mortagne.

L'abonnement de 9 € par an et par famille permet d'emprunter 6 documents par carte sur l'ensemble des bibliothèques du territoire.

Médiathèque
02 51 63 93 01
6 rue de la Fontaine
85130 Les Landes-Genusson
mediatheque@leslandesgenusson.fr



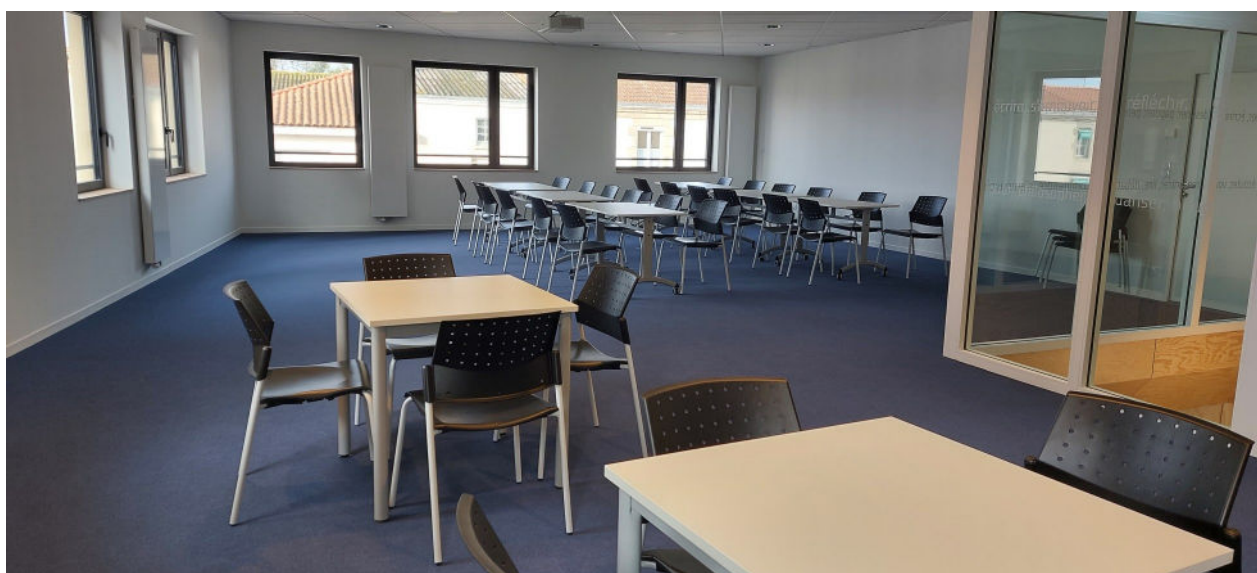
La médiathèque se veut aussi être un lieu de convergence des activités culturelles.

Ainsi, « Le Plateau » situé à l'étage accueillera de façon permanente plusieurs associations locales :

- * Le Tarot Club Landais et sa trentaine de joueurs, chaque jeudi soir
- * Le Scrabble Landais réunissant ses participants le lundi après-midi
- * La Focale Landaise, un mardi sur deux, pour ses activités autour de l'apprentissage de la photo
- * Games Landes, association nouvellement créée, se réunit un mercredi sur deux pour un moment convivial autour de jeux divers et variés

Le Plateau pourra également servir de lieu de convivialité lors des différentes manifestations qui se dérouleront salle Notre-Dame (Théâtre, gala de danse, etc).

Doté d'un ascenseur, il est accessible à tous, et notamment par les personnes à mobilité réduite.





BANQUET CLASSE 72

Chères conscrites, chers conscrits,
 Le samedi 28 septembre 2024, nous organisons une journée de « retrouvailles » pour toutes les personnes nées en 1972 et ayant vécu ou vivant actuellement aux Landes-Genusson.
 N'ayant pas les noms, ni les coordonnées de toutes les personnes concernées, et si vous êtes intéressé(e)s, n'hésitez pas à nous contacter par mail pour recevoir votre invitation pour cette journée.
 La classe 72 Adresse mail : conscrits1972.llg@gmail.com

Naissances

- 2023 (30)
 24 décembre : LAGAÜZÈRE HELLUIN Lucas
 – 11 Résidence Lorraine
- 2024 (1 ; 2)
 19 janvier : DUVILLET QUIRION Aaron
 – 4 Beau Rivage
 30 janvier : ROSSIGNOL Enzo
 – 15 rue Georges Clémenceau

BANQUET DES 50 ANS (CONSCRITS 74)

Landaises, Landais,
 Cette année, nous organisons le banquet des 50 ans pour toutes les personnes nées en 1974 et ayant vécu aux LANDES GENUSSON ou y vivant actuellement. N'ayant pas les noms et coordonnées de tout le monde, nous invitons les conscrites et conscrits à se faire connaître par mail à l'adresse suivante lgconscrits74@gmail.com
 La fête est prévue le : Samedi 26 novembre 2024 Restaurant « Le Pont de Sénard » A SAINT HILAIRE DE LOULAY – MONTAIGU VENDEE
 N'hésitez pas à nous contacter, nous vous donnerons plus de détails sur la journée.
 Les organisateurs

CONTRÔLE - ACCUEIL - PATROUILLE

Le contrôle-accueil-patrouille se déroulera le 20 mars 2024 sur la commune des Landes-Genusson .

Il s'agit de délocaliser le format d'une brigade de gendarmerie sur une localité de notre secteur de compétence, en optimisant la présence des forces de l'ordre sur l'ensemble d'une journée ou demi-journée.

Cette expérimentation permettra en outre de mener plusieurs actions simultanées :

- préventive : que ce soit sur la route pour lutter contre la délinquance routière (contrôle de police de la route, ou bien sur la voie publique de manière générale pour prévenir et dissuader la commission de délits d'appropriation (patrouille à pied dans le bourg).

- d'information et de recrutement : au moyen de la présence d'un chargé d'accueil au sein des locaux de la Mairie, qui pourra informer, orienter et recueillir une main courante ou une plainte en mobilité, accompagné d'un référent-recrutement, qui se chargera de renseigner toute personne intéressée par l'institution et ses voies de recrutement.

Le but étant également de développer le partenariat entre les services, au profit et au service des administrés.



EXTENSION DU CIMETIÈRE COMMUNAL

La Commune des Landes-Genusson engage l'extension de son cimetière communal. Une enquête publique préalable se tiendra du 4 mars 2024 au 19 mars 2024.

Les permanences du commissaire enquêteur se tiendront en Mairie, salle du Conseil Municipal :

- Le 4 mars 2024 de 14h00 à 16h00,
- Le 19 mars 2024 de 14h00 à 16h00.

Le dossier est consultable en Mairie pendant toute la durée de l'enquête aux heures d'ouverture (10h00 à 12h00 du lundi au vendredi), en format papier et numérique, mais aussi sur www.leslandesgenusson.fr.

 Horaires de la Mairie	Ouverture de la Mairie Lundi au vendredi de 10h à 12h Permanences téléphoniques 02 51 91 62 77 lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h45
--	---

 médiathèque Lundi: 15h-18h30 Mercredi: 10h-12h30 14h30-18h30 Vendredi: 14h30-19h Samedi: 10h-12h30	 agence postale lundi au samedi de 10h à 12h	 pluviométrie Janvier 2024 85,5mm cumul année 2024 : 85,5 mm
---	--	---



TRAVAUX

AMÉNAGEMENT ÉGLISE-MÉDIATHÈQUE

Ce chantier s'inscrit dans la continuité d'un schéma directeur qui s'est construit au fil des années.

Nous attendons la construction de la Médiathèque - Forum et la rénovation du théâtre pour terminer l'aménagement nord du cœur de bourg.

Les travaux sont commencés depuis un mois, et nous montrent déjà les premiers contours des zones de pavage et de végétalisation à réaliser.

Autour de ce pôle culturel et de l'Église, l'accessibilité était une priorité.

Deux rampes d'accès PMR (Personne à Mobilité Réduite) seront réalisées :

- l'une à l'avant, côté rue d'Anjou,
- l'autre par la rue de la Fontaine, passant par l'arrière du théâtre permettant l'accès au Presbytère, à l'Église et aussi à la porte principale de la Médiathèque.



infos médiathèque

LES ACTUALITES DE LA MÉDIATHÈQUE



Exposition « L'art au bout des doigts »

Du 12 avril au 25 mai 2024

Tout public/entrée libre.

En partenariat avec le réseau des bibliothèques du Pays de Mortagne, dans le cadre de la parenthèse animée.

Exposition prêtée par la Direction des Bibliothèques de Vendée

Cette exposition tactile sensibilise l'art à travers le toucher et le rend accessible aux personnes en situation de handicap visuel.

Elle est composée de tableaux en relief de Magritte, Van Gogh, Léonard de Vinci et de sculptures tactiles telles que l'ours blanc de Pompon.

Les titres des œuvres sont accessibles en braille. Des visioguides proposent un parcours sonore, en LSF (Langue des Signes Française) et sous-titré.

Pour la première fois, lors d'une exposition, il ne sera pas indiqué « interdit de toucher aux œuvres » mais bien au contraire !





PROGRAMME DE SUBVENTIONS FDVA 2024

A toutes les associations, la campagne de subvention FDVA 2024 (Fonds de Développement de la Vie Associative) est en cours.

Plusieurs dispositifs existent au sein de ce programme :

- Le FDVA 1 « formation des bénévoles »
- Le FDVA 2 « financement global ou aide aux nouveaux projets »

Vous trouverez de plus amples renseignements à partir du lien suivant : www.associations.gouv.fr/fdva-fonctionnement-innovation-les-appels-a-projets-2024.html



La date limite de dépôt des dossiers est fixée au Lundi 11 Mars à 12 H.

EN ROUTE POUR LA 16^{ÈME} ÉDITION POUR LE FESTIVAL ASM !

Après avoir terminé l'année avec une soirée gospel, qui a réunit de nombreux spectateurs, l'association est en plein préparatif de sa 16^{ème} édition.

Pour cette année, le festival se déroulera le 24 et 25 Mai 2024. Il y a quelques jours, nous vous avons dévoilé les derniers noms qui seront présents avec nous lors de cette nouvelle édition.

Au menu, un melting-pot de culture musicale va avoir lieu : house, rap, reggae, pop vont se succéder. Le parc de la Godelinère va se transformer en véritable dancefloor géant grâce au DJ Martin Solveig, tête d'affiche de la première salve d'annonces. Le rap mélodique de Georgio ou de Demi Portion, la voix groovy de SOOM T ou encore l'incontournable Fédé seront également à l'affiche de ce week-end vendéen. L'électropop d'Adele Castillon, jeune révélation nantaise n'échappe pas à cette programmation, tout comme l'auteur du célèbre titre « Santa Maria », Ridsa ! On accueillera également le chanteur Eddy De Pretto qui s'est fait connaître avec sa chanson " Kid" et qui viendra vous captiver avec ses plus grands hits. Le trio musical LEJ nous fera danser avec ses influences variées allant du classique au hip pop. Et rien de tel que le groupe de musique électronique Synapson pour terminer cette belle programmation.

La billetterie est ouverte sur le site www.art-zimut.org

Le succès du Festival tient pour beaucoup aux bénévoles qui nous accompagnent chaque année. Pour cette nouvelle édition, nous avons besoin de VOUS ! En effet, pour garantir le bon déroulement et l'accueil des festivaliers, près de 500 bénévoles seront mobilisés encore cette année (montage, soirées, démontage).

Inscription "Bénévoles" jusqu'au 8 avril, en priorité via le formulaire en ligne accessible en flashant ce QR Code ou sur la fiche jointe.

La commission "Bénévoles" se tient à votre disposition : benevoles.asm@hotmail.com

Merci pour votre investissement

A très bientôt



DATES DE PARUTION DE L'ACTUALITÉ LANDAISE

Date de conseil	Date limite de dépôt des articles	Date d'encartage	Date de distribution
12 mars 2024	11 mars 2024	30 mars 2024	2 avril 2024
4 avril 2024	15 avril 2024	4 mai 2024	6 mai 2024
6 mai 2024	13 mai 2024	1 juin 2024	3 juin 2024
6 juin 2024	10 juin 2024	29 juin 2024	1 juillet 2024
11 juillet 2024	31 juillet 2024	31 août 2024	2 septembre 2024
5 septembre 2024	9 septembre 2024	28 septembre 2024	30 septembre 2024
3 octobre 2024	15 octobre 2024	2 novembre 2024	4 novembre 2024
7 novembre 2024	11 novembre 2024	30 novembre 2024	2 décembre 2024
5 décembre 2024	16 décembre 2024	11 janvier 2025	13 janvier 2025

AGENDA DES MANIFESTATIONS DU PAYS DE MORTAGNE JANVIER A MARS 2024

Semaine de la Forme à l'Espace Aqualudique

MORTAGNE-SUR-SEVRE

Du lundi 4 au vendredi 8 mars 2024

Une activité sportive différente tous les soirs

Sur inscription : 02 51 65 01 73 – espaceaqualudique@paysdemortagne.fr

Soirée détente à l'Espace Aqualudique

MORTAGNE-SUR-SEVRE

Vendredi 8 mars 2024

Ambiance zen, eau à 32°C, musique douce, lumière tamisée, tisanerie, sauna, bain à bulles...

Tarifs : Entrée au tarif normal / prestation modelage à 14,50 €

Sur inscription : 02 51 65 01 73 – espaceaqualudique@paysdemortagne.fr

Semaine du handicap

Du 10 au 16 mars

Café parents « Enfants dys »

LA GAUBRETIERE – Château de Landebaudière

Mardi 12 mars 2024 à 20h

Un temps d'échanges pour les parents d'enfants avec un trouble DYS et/ou TDAH (Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité) pour partager ses expériences, ses problématiques - Animé par l'association Apedys 85.

Au-delà de nos différences

SAINT-LAURENT-SUR-SEVRE – Salle la Clef des Champs

Samedi 16 mars 2024 de 14h à 18h

Projet organisé par les CCAS du Pays de Mortagne, en partenariat avec les centres ou foyers pour personnes en situation de handicap.

Après-midi spectacle, animations mettant en avant les personnes en situation de handicap.

GRATUIT – OUVERT A TOUS

Programme complet en janvier sur www.paysdemortagne.fr



Semaine Nationale de la Petite Enfance

Du samedi 16 au samedi 23 mars 2024

Animations proposées par le Relais Petite Enfance du Pays de Mortagne

Plus d'informations en janvier sur www.paysdemortagne.fr

Atelier « défi forme santé »

CHANVERRIE – La Verrie, Communauté de Communes

Le mardi 26 mars 2024 à 14h

Organisé par le service Prévention seniors du Pays de Mortagne

Plus d'informations en janvier sur www.paysdemortagne.fr

Matinée baby-dating

CHANVERRIE – La Verrie, Salle le Tremplin

Samedi 30 mars 2024 de 10h à 12h

Sur inscription

Plus d'informations en janvier sur www.paysdemortagne.fr



agenda ▶

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEURS
8 MARS	DON DU SANG	LA GODELINIERE	AMICALE DONNEURS DE SANG
9 MARS	CH'TI CARNAVAL	COMPLEXE SPORTIF	ASL VOLLEY BALL
9, 10, 15, 16, 22, 23 MARS	THEATRE	SALLE NOTRE DAME	T VERT
20 MARS	ACCUEIL PATROUILLE	BOURG ET MAIRIE	
24 MARS	APRES-MIDI DANSES FOLK	LA GODELINIERE	ET VIE DANSE



Et Vie Danse
Les Landes-Genusson (Mayenne)

Après-midi de danses folk

Organisé par l'association Et Vie Danse

Le dimanche 24 mars 2024
(animé par Edith Legal)

Salle de la Loge à la Godelinière
85130 LES LANDES GENUSSON

De 15 h00 à 18h30

Entrée : 5 €

1^{ère} partie : découverte, apprentissage de danses

2^{ème} partie : petit bal en scène ouverte
(amis musiciens, apportez vos instruments)

Boisson, café, brioche offerts

Ambiance conviviale

Ouvert à tout public, chevronné ou débutant !

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JANVIER 2024

Présents :

Mmes BAUDON, BOSSARD, BRETIN, ESENS, GABORIEAU, GALAIS, PIFTEAU, POINTECOUTEAU, POUPLAIN ;
MM. CHIRON, GAUTHIER, GIRARD, HERLIN, MOUILLÉ, O ROY, JP ROY, VINET.

Absent excusé : M. HILAIRET,

Compte-rendu présenté au prochain Conseil Municipal du 8 février 2024

EXERCICE PRÉEMPTION

Le conseil municipal exerce son droit de préemption pour :
- l'immeuble situé 2 rue Alfred Demangeat, cadastré section AB n° 1633 d'une superficie de 415m²
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à bulletin secret, à la majorité des voix exprimées (sur 16 VOTANTS : 15 POUR, 0 CONTRE, 1 ABSTENTION)

CONVENTION DE PARTENARIAT FAVORISANT LA DISPONIBILITE DES SAPEURS-POMPIERS 2

Monsieur le Maire expose, qu'en fin d'année 2023, il a été proposé une convention liant le service périscolaire, l'OGEC Saint-Raphaël, la Commune et le service départemental d'incendie et de secours. Les objectifs de cette convention sont les suivants :

-la nécessité de consolider et de maintenir les secours de proximité ainsi que d'améliorer la disponibilité opérationnelle des sapeurs-pompiers volontaires notamment en journée ;

-les difficultés rencontrées parfois par les sapeurs-pompiers volontaires parents qui ne peuvent pas se rendre disponibles pour remplir leurs missions opérationnelles à certaines heures de la journée compte-tenu du fait qu'ils assurent la garde de leur (s) enfant (s) ;

-la nécessité d'un partenariat entre le SDIS, la commune des LANDES GENUSSON, la structure d'accueil Colimaçon et l'école privée Saint Raphaël.

La présente convention a pour but d'augmenter les plages horaires de disponibilité opérationnelle des sapeurs-pompiers volontaires.

Elle fixe les conditions dans lesquelles le sapeur-pompier volontaire, est susceptible de bénéficier ponctuellement d'autorisations pour la prise en charge de son (ses) enfant(s) au sein des centres d'accueil et de loisirs dans le cadre d'une mission opérationnelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les termes de ladite convention.

FEADER-LEADER – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PROGRAMME DE TRAVAUX DE LA RUE D'AUVERGNE

Monsieur le Maire rappelle les conditions du dispositif d'aide proposé par l'Union Européenne au titre du nouveau programme FEADER-LEADER, pour lequel le projet d'aménagement et de requalification de la rue d'Auvergne serait éligible concernant les travaux de végétalisation et de désimperméabilisation.

Le plan de financement provisoire peut être monté sur la base du montant des dépenses potentiellement éligibles (végétalisation et désimperméabilisation) en y appliquant un taux de 40 % et un maximum de Feader de 50 000€.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix exprimées **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer le dossier de subvention correspondant et signer tout document y afférent.

ATTRIBUTION DE COMPENSATION D'INVESTISSEMENT COMMUNAUTAIRE -

Vu, le rapport de la Commission Locale Chargée d'Evaluer les Transferts de Charges en date du 23 octobre 2019 approuvé ;

Vu, la délibération du Conseil Communautaire n°2023-132 en date du 13 décembre 2023 portant révision libre de l'Attribution de Compensation sous forme d'Attribution de Compensation d'Investissement 2023 ;

Il est proposé de procéder à la révision libre de l'Attribution de Compensation dans le cadre des dispositions du 1°bis du V. de l'article 1609 *nonies* C du Code Général des Impôts (GGI), pour permettre l'imputation des coûts des investissements en matière d'assainissement des eaux pluviales réalisés entre le 26 septembre 2020 et le 31 décembre 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix exprimées : approuve l'imputation des coûts d'investissements en matière d'assainissement des eaux pluviales réalisés entre le 26 septembre 2020 et le 31 décembre 2021 sous forme d'Attribution Compensation d'Investissement 2023, d'un montant de 52.685,14 €.

AIDE AU RAVALEMENT DE FACADE EN COMPLEMENT DE L'AIDE INTERCOMMUNALE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Communauté de Commune a mis en place un dispositif d'aide pour les propriétaires de maisons qui réalisent notamment des travaux de ravalement de façade dans une zone géographique prédéfinie. La participation de l'intercommunalité peut atteindre 50 % du montant des travaux de fourniture et de main-d'oeuvre (HT) en fonction du type des travaux pour les demandeurs éligibles, et sous réserve des crédits disponibles.

Monsieur le Maire propose que la Commune des Landes-Genusson participe sur les mêmes bases et conditions établies par la Communauté de Commune et dans la limite des crédits alloués disponibles. Les travaux de ravalement de façade pris en charge par la Commune ne concerneront néanmoins que les enduits à la chaux. Les autres modalités d'octroi sont celles définies par l'intercommunalité et précisées dans le guide de l'habitat. La participation conjuguée de l'intercommunalité (montant éligible) et de la Commune ne pourra en aucun cas dépasser 66 % du prix éligible réglé par le bénéficiaire pour les travaux d'enduit à chaux.

La participation de la Commune se limitera à 5.000 euros par projet présenté et dans la limite des crédits disponibles fixés à 25.000 euros pour l'année 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix exprimées :

APPROUVE la proposition de l'aide de la Commune en complément de l'aide attribuée par l'intercommunalité pour tout nouveau dépôt de dossier .

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2024

Présents :

Mmes BAUDON, BOSSARD, BRETIN, EMMENS, GABORIEAU, GALAIS, PIFTEAU, POINTECOUTEAU, POUPLAIN ;
MM. CHIRON, GAUTHIER, GIRARD, HERLIN, HILAIRET, MOUILLÉ, O ROY, JP ROY, VINET.

Compte-rendu présenté au prochain Conseil Municipal du 12 mars 2024

DETR – MODIFICATION DU DEPOT DE SUBVENTION – RUE D'Auvergne

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre des aménagements paysagers de la rue d'Auvergne, la Commune a déposé le 30 novembre 2023 une demande subvention au titre de la dotation des équipements des territoires ruraux DETR et la dotation de solidarité à l'investissement local DSIL. Cependant en raison d'une modification de la procédure de marché-publics (désormais pilotée par la Communauté de Communes par groupement de commande), il convient de modifier le montant de l'opération et, de fait, le plan de financement avec les aides attendues. Il est rappelé que le montant global d'opération est porté désormais à 908.620 €. Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées, le Conseil Municipal valide le plan de financement sus-énoncé, autorise Monsieur le Maire à déposer le dossier modificatif de demande de DETR/DSIL et signer tout document y afférent.

DETR – AUTORISATION DE DEPOT DE DOSSIER DE SUBVENTION – CIMETIERE

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de l'extension du cimetière communal, la Commune peut prétendre à une subvention au titre de la dotation des équipements des territoires ruraux DETR et la dotation de solidarité à l'investissement local DSIL. Pour ce faire il convient de déposer le dossier de subvention correspondant sur la plate-forme numérique démarches-simplifiées. Il est rappelé que le montant global d'opération est porté à 290.000 € avec un taux plafond d'intervention de 40 % du coût global hors taxe de l'opération. Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées, le Conseil Municipal valide le plan de financement, autorise Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de DETR/DSIL et signer tout document y afférent.

GESTION DES BOIS DE LA GODELINIERE – ATTRIBUTION VENTE ET HONORAIRES DE NEGOCIATION

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de la valorisation des bois de la Godelinère, un appel d'offre pour la vente de lots de douglas a été lancé. C'est la scierie PIVETEAU BOIS qui propose la meilleure offre. L'exploitation se déroulera cet été ou en automne 2024. Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées, le Conseil Municipal approuve la vente au profit de PIVETEAU BOIS, précise que les honoraires du gestionnaire forestier Monsieur SAMUEL HERMOUET sont de 7% HT du prix global, et autorise Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

ENQUETE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE EXTENSION ELEVAGE AVICOLE GAEC L'ANGE BEAU

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que Le GAEC l'Ange BEAU est une exploitation de polyculture élevage présentant un atelier avicole connu pour 23 550 animaux équivalents ou 30 000 emplacements (faisans, perdrix, poulets), un atelier bovin allaitant de 85 vaches et des cultures sur 93 ha de surface agricole utile. Le projet de l'exploitation est de diversifier la production et d'introduire des bandes de cailles dans les bâtiments, en alternance avec les bandes de poulets et de gibiers, avec une optimisation de l'utilisation des bâtiments. Comme les cailles sont des animaux plus petits, le nombre total d'animaux va augmenter jusqu'à 102 245 animaux maximum en simultané. Au niveau des effluents d'élevage, les fumiers supplémentaires produits vont être exportés vers une société de compostage. Avec cette augmentation du nombre d'animaux, l'exploitation sera soumise au régime de l'autorisation environnementale. Une enquête publique sera diligentée par les services préfectoraux du 12 février au 13 mars 2024 avec permanence d'un commissaire enquêteur. Le conseil municipal est sollicité en qualité d'autorité territoriale pour formuler son avis sur ce projet d'extension. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité des voix exprimées approuve le projet d'extension de l'élevage avicole du GAEC L'ANGE BEAU. (1 personne n'a pas pris part au vote, 1 ABSTENTION et 16 POUR)

MARCHE D'AMENAGEMENT DE LA RUE D'Auvergne – RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Monsieur le Maire rappelle qu'un groupement de commandes a été mis en place avec la Communauté de Communes du Pays de Mortagne, le 10 octobre 2022, s'agissant des travaux d'assainissement et de voirie pour l'aménagement des espaces publics de la rue d'Auvergne. Monsieur le Maire propose, au regard du rapport d'analyse des offres, d'attribuer les marchés aux entreprises ayant déposé les offres économiquement les plus avantageuses, à savoir :

- Lot 1 « Travaux de voirie et réhabilitation des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées » : l'entreprise Eiffage Route Sud-Ouest (Migné TP) pour un montant total HT de 817 222,60 €,
 - Lot 2 « Travaux d'aménagements paysagers » : l'entreprise Arbora Paysages pour un montant total HT de 159 807,62 €
- Après en avoir délibéré, à la majorité des voix exprimées, le Conseil Municipal décide de valider le rapport d'analyse des offres, d'attribuer les marchés aux entreprises sus énoncées et autorise M. le Maire à conclure les marchés correspondants avec les entreprises retenues et à prendre et signer tous actes y afférent. (1 personne n'a pas pris part au vote, 17 POUR)